

RAPPORT ANNUEL 2023



FONDATION

RENCONTRES

POUR PERSONNES TRAUMATISÉES CÉRÉBRALES



ENCONTRES



ENTREE





LE MOT DU PRÉSIDENT

Les connaissances que les hommes acquièrent les amènent à prendre conscience de l'étendue de leur ignorance. Même si l'on trouve cette affirmation paradoxale au premier abord, elle exprime un fait permettant de mieux comprendre bien des faits qui ne cessent de nous étonner. L'accumulation de connaissances humaines est générée globalement par la science, aujourd'hui appliquée pratiquement partout dans le monde à différents niveaux. Cette accumulation de connaissances a pour but, du moins en apparence, d'améliorer la qualité de l'existence humaine et de la prolonger. Malheureusement, elle se met aussi au service de projets personnels malveillants pouvant conduire à une perturbation considérable du mode de vie des personnes ciblées. Actuellement, nous assistons à une recrudescence des guerres, au cours desquelles des milliers de personnes sont tuées et blessées, et nous constatons que la criminalité s'exerce autour de nous de manière de plus en plus perfide, de sorte que nous devons constamment être vigilants pour ne pas en être victimes. Il suffit de penser à ce que l'on appelle la cybercriminalité, qui vise à accéder à nos avoirs (comptes bancaires). L'accroissement des connaissances ne développe donc pas que des effets positifs, mais induit aussi des dangers considérables, ce que le largage des premières bombes atomiques nous a démontré de manière éclatante. Cette situation n'a toutefois jamais empêché l'humanité de faire progresser la science, ce qui s'est produit dans un passé récent et très récent avec une accélération fulgurante. Depuis longtemps déjà, plus personne ne possède une vue d'ensemble, même approximativement complète, du savoir humain. Tout contrôle sur ses effets est donc exclu. Notre expérience récente lors de la pandémie de Covid en est la démonstration.



Pour quelle raison ces réflexions se retrouvent-elles dans le rapport du président du Centre Rencontres? Tout simplement parce que celui-ci a lu une fois de plus un bon livre qui traite de cette thématique. Il s'agit d'un ouvrage écrit par A.C. Grayling, apparemment pas encore traduit en français, et s'intitulant «The Frontiers of Knowledge», ce que l'on peut traduire par «Les limites du savoir». L'auteur y montre non seulement de quelle manière le savoir humain s'est développé depuis l'époque des philosophes grecs, mais décrit également de nombreux problèmes liés à l'élargissement constant des connaissances. Surtout, il souligne une limite à l'acquisition possible de connaissances, à savoir la capacité de notre cerveau à les percevoir. Même si notre organe central est manifestement très performant, son étendue et son fonctionnement sont très probablement limités et ne permettent certainement pas de percevoir certaines choses. Nous interagissons avec notre environnement par le biais de nos cinq sens, mais leur perception reste limitée, telle notre incapacité à percevoir les ultras- et les infra-sons ou notre vision nocturne limitée. Aujourd'hui déjà, il existe de nombreux phénomènes que nous ne pouvons percevoir sans l'aide d'appareils. Il suffit de penser au microscope ou à la lunette astronomique. Pour pouvoir vérifier certaines théories de la physique dans la réalité, nous avons besoin de tunnels de plusieurs kilomètres dans lesquels de nombreux scientifiques réalisent des expériences. Ainsi, au CERN à Genève, nous avons déjà pu détecter des minuscules particules créées lors de collisions d'atomes dans le tunnel, évènement révélé grâce à de complexes détecteurs et leurs centres de calcul. Nos cinq sens ne seraient pas en mesure de le faire. Comme la découverte de certains phénomènes due qu'au hasard (p. ex. découverte de la pénicilline), nous devons également supposer que notre possibilité de perception limitée nous fait aussi passer à côté de nombreux phénomènes, insoupçonnables pour nos sens limités. Notre cerveau, organe primordial pour l'acquisition des connaissances, nous impose des limites par ses capacités finies de perception. Cette réflexion sert de pont entre ces pensées de base et le sens de l'institution du Centre Rencontres.

Pendant longtemps, la science n'a été en mesure d'étudier le cerveau et ses fonctions qu'en rapport avec ses blessures et ses maladies. Certes, le cerveau d'Albert Einstein a fait post-mortem l'objet d'un examen approfondi par des neurologues, mais le gain de connaissances de cette opération a été pratiquement nul, car les structures rencontrées ne différaient en rien de celles du cerveau d'un homme moyen. Il fallait donc supposer que le génie de certaines personnes ne dépendait pas de l'anatomie de leur cerveau. Il en va sans doute de même pour les limites de certains congénères. Il y a de nombreuses années, un neurologue me déclara l'incapacité des examens les plus modernes tel qu'une IRM de vérifier le fonctionnement d'un cerveau. Aujourd'hui, la médecine dispose certes de ce que l'on appelle des IRM

fonctionnelles, capables de mettre en évidence des dysfonctionnements, mais toujours inadaptées pour déterminer l'intelligence d'un individu.

Le Centre est dédié aux personnes dont le cerveau est blessé ou marqué par la maladie. Les collaborateurs ont pour mission de travailler avec les moyens connus de la science médicale et d'autres branches scientifiques afin que les personnes confiées à leurs soins puissent mener leur vie avec le plus d'autonomie possible malgré leurs troubles fonctionnels. Cette tâche est immense, mais aussi noble. Pour l'accomplir, il faut faire preuve d'un engagement exceptionnel en plus d'une grande humanité. Les connaissances, les techniques de traitement et leur mise en œuvre pratique ne suffisent pas pour réussir. Pour cela, le facteur humain, synonyme d'affection, de compréhension et de chaleur, est primordial. Aucun de ces facteurs ne doit être négligé si nous voulons atteindre les objectifs visés. Les collaborateurs et le personnel d'encadrement qui accomplissent quotidiennement ces tâches très exigeantes méritent notre gratitude à tous. Tous les organes supérieurs sont conscients de tous ces faits et circonstances, même si la plupart d'entre eux sont occupés à remplir les conditions que leur imposent les autorités qui les supervisent en vue du soutien financier de l'institution.

La réduction des organes de direction et l'adaptation de leur fonction n'ont pas entraîné de diminution de la performance de l'institution. Les changements au niveau des organes externes et de leurs exigences sont parfois contraignants. Les discussions et les négociations à mener ne sont pas uniquement édifiantes, mais des solutions ont toujours pu être trouvées ou mises en place, ce qui ne doit pas être considéré comme allant simplement de soi et ce dont nous sommes reconnaissants. Dans notre monde actuel, constamment submergé de données, la visibilité seule du Centre Rencontres ne satisfait toujours pas son président. Nous restons persuadés que les besoins en prestations de l'institution sont élevés, raison pour laquelle son taux d'occupation devrait toujours être maximal. La solution à ce problème n'a pas encore été trouvée, mais nous y travaillons.

Je remercie tous les collaborateurs, les organes de direction et les bénévoles pour leur engagement et souhaite à tous encore une bonne année.



Dominik Zehntner
Président de la Fondation Rencontres

LE MOT DU DIRECTEUR

Valoriser, faire comprendre la spécificité du travail qui se fait ici. Tel est le sens du travail de la direction du Centre Rencontres. Ceci est étroitement lié à la compréhension de la singularité de l'atteinte, c'est-à-dire **une personne spécifique avec une blessure au cerveau spécifique et un entourage spécifique nécessitant une prise en soins spécifique.**

En voici une illustration: l'année 2023 a notamment été marquée en novembre dernier par la visite de deux examinateurs mandatés par l'État. Ils ont passé une demi-journée à considérer le fonctionnement de l'établissement de près à des fins de surveillance. À son issue, ils se sont montrés élogieux quant à la qualité du travail, des prestations servies à nos bénéficiaires; nous citons:

« Les examinateurs ont pu prendre la mesure de la complexité de l'accompagnement des personnes cérébrolésées au sein du Centre Rencontres. L'interdisciplinarité qui est au cœur de cette prise en charge. Le nombre de professionnels aux profils différents, permettant de couvrir un large éventail de prestations, est un point fort de l'institution. Cette diversité, motivée par la recherche de compétences précises, est complémentaire à une prise en charge et un accompagnement paramédical. Cela nécessite de réunir ces différents professionnels autour d'un projet d'accompagnement individuel du résident qui soit commun et constamment réactualisé en fonction des résultats et objectifs de chacun. » Le centre est porté par cette mission globale, tous ses professionnels participent au soutien de la personne accueillie dans cette évolution sur du long terme, sur tous les plans touchés, qu'ils soient corporels, psychiques, familiaux, sociaux et/ou professionnels (approche bio-psycho-sociale).

Les examinateurs encourageaient enfin la fondation à continuer un travail au long cours, pour consolider le fonctionnement institutionnel, notamment en formalisant l'accompagnement interdisciplinaire du Centre Rencontres.

Mais au fond comment protocoliser la complexité évoquée par les examinateurs, c'est-à-dire formater la pratique, formaliser la prise en charge complexe? Travailler auprès de personnes avec des séquelles, particulièrement victimes de lésions cérébrales, ne peut que renvoyer à la singularité de la prise en soins: la protocolisation de l'accompagnement est difficile. Nous travaillons à chaque fois avec un autre: une personne différente, une famille différente,

un curateur différent, un collectif différent. Notre but est d'améliorer l'état de fonctionnement d'une personne, c'est-à-dire retrouver et maintenir un état d'autonomie maximal à tous les niveaux (soin de soi, familiale, communautaire, sociale, etc.). Les situations singulières ne sont pas protocolisables.

Nous partons de l'endroit où se trouve la personne, avec ses propres compétences. Des « grilles de pensées », des guides peuvent toutefois être appliqués à chaque situation (formation au groupe opératif, cf. Enrique Pichon-Rivière). La personne vient à nous avec toute sa complexité (son histoire, ses expériences, son entourage, ...), alliée bien entendu aux séquelles très bien décrites dans les manuels mais rendant très rarement compte des difficultés réelles auxquelles chaque personnes doit faire face. Des séquelles dont les manifestations motrices, sensorielles, neuropsychologiques et/ou comportementales se surajoutent, se combinent entre-elles. Chaque professionnel tient sa compétence, sa partition en main et ensemble nous devons prendre en compte tous ces axes.

Au moment où nous écrivons ces lignes, chaque membre de la famille divorcée de Georges (prénom d'emprunt), âgé d'une vingtaine d'année, vient à tour de rôle passer une journée au centre, un après-midi durant la semaine. Cette présence importante des proches, c'est inédit pour nous. Nous devons nous organiser avec cette famille, ses présences, ses inquiétudes. Composer avec. Orienter la prise en soins de Georges mais aussi l'accompagnement de ses proches. Sans cela, nous mettrions en échec la réhabilitation de ce jeune homme au centre. Les professionnels concernés par cette situation se réunissent régulièrement pour orienter la réhabilitation et s'adapter aux spécificités de cette prise en charge (tenter de comprendre – émettre des hypothèses). Dans cet exemple, les équipes ont essayé de comprendre le sens de ces visites presque quotidiennes pour orienter la réadaptation nécessaire.

Dans les faits, l'accident très récent de Georges (moins de 18 mois) l'a plongé dans une période longue de coma puis de mutisme à son réveil (10 mois). Il n'y a que 8 mois que Georges a pu reprendre contact avec ses proches, il n'y a que 8 mois que ces mêmes proches ont pu s'assurer d'une poursuite de vie et de communication avec lui. 8 mois de rencontre post accident, 8 mois pour célébrer la vie et espérer la récupération des capacités lésées pour un retour à la vie d'avant. Peut-être 8 mois sans oser effleurer des interrogations plus difficiles, notamment celles des séquelles à long terme et de la vie avec.



Dans tous les cas, prendre en considération ces proches dans le processus de réhabilitation de Georges est indispensable et celui-ci se construit pas à pas, au rythme des uns et des autres, et n'est souvent pas sans peine pour toutes les parties (confrontation inévitable à la perte pour Georges, pour ses proches et les réactions qui s'en suivent).

Comment appliquer un protocole à cet accompagnement? Pour l'intervention en soins de base, et certains apprentissages peut-être; pour accompagner la rencontre, sans doute pas. Les protocoles sont valables pour l'approche des invariants, protocole pour un arrêt cardiaque, protocole diagnostique puis protocole de prise en charge selon un regard médical ou encore selon un regard juridique: décrypter une situation correspondant à l'article de loi puis appliquer la peine y afférente. Mais pour toutes les autres variables que nous devons prendre en compte? C'est avant tout réfléchir à la manière de travailler avec ces variables pour que la réadaptation puisse avoir lieu.

Et ces variables peuvent être source de difficultés, de conflits, nous le savons. Face à cela, nous sommes quant à nous dans une attitude d'attente, armés.

Soutenir les équipes dans cette voie, c'est-à-dire l'accompagnement personnalisé de chaque situation et valoriser la spécificité de ce travail à l'externe, voire parfois au sein même de l'organe faîtière, est l'apanage de la direction.

Défendre, sauvegarder, pérenniser la spécificité du travail de phase III de réadaptation, n'est-ce pas au fond la mission de la Fondation Rencontres?

Le Centre Rencontres tend chaque jour à assurer une réadaptation responsable en s'appuyant par exemple sur une dynamique communautaire de petite taille. En créant une communauté vivante, en diminuant les clivages entre les collaborateurs, les bénéficiaires et proches, voire en tentant de diminuer la distance avec les membres de nos organes faîtières en incluant par exemple Fragile Jura au sein de son bureau exécutif. Pari ambitieux que d'offrir un lieu où l'on se sente entendu, compris et valorisé.



Christian Membrez
Directeur du Centre Rencontres



MUSIQUE ET MOUVEMENT AU CENTRE RENCONTRES

L'atelier «Musique et Mouvement» est proposé à nos bénéficiaires depuis 2010 et animé par Véronique Torriani, rythmicienne. Il est directement inspiré de la Rythmique Jaques-Dalcroze, approche mettant en relation le mouvement, la musique et les capacités d'imagination et de réflexion de l'individu. Cette association du mouvement et de la musique ouvre des chemins vers l'enrichissement des perceptions temporelles et spatiales, vers le renforcement de la conscience corporelle, vers la prise en compte de son état émotionnel, tous trois souvent bousculés après un accident cérébral.

Au Centre Rencontres, l'atelier se veut un lieu d'expression et d'écoute, un lieu d'improvisation mais aussi de répétitions, un lieu de spontanéité et de réflexion, un lieu de reconnexion à soi au travers de la musique. Adapté aux possibilités de chacun, il vise entre autres l'exercice de la coordination, de la symétrie, de l'alternance des gestes, l'accroissement de la qualité d'écoute, ainsi que l'entraînement de l'attention et de la mémoire. En variant les situations et les propositions, l'atelier Musique et Mouvement stimule les facultés d'adaptation et développe le vocabulaire corporel.

En amont des objectifs de l'atelier, la musique possède des forces intrinsèques: elle nous parle sans mots, nous permet en même temps de nous détendre et d'être stimulés, nous invite à voyager dans notre imaginaire à l'écoute de nos sensations, de nos ressentis et de nos émotions. En groupe, elle nous rassemble dans une même énergie, ouvre à l'échange et à la reconnaissance (moi comme faisant partie d'un groupe de pairs notamment).

Pratiquement, au Centre, les ateliers Musique et Mouvement sont organisés principalement en groupe, autour de la percussion pour l'un, de la voix pour l'autre. L'écoute, le lâcher-prise et la confiance en soi, expérimenter différents instruments, s'écouter soi au sein d'un groupe, interagir et réagir, anticiper, rester concentré, oser l'expression personnelle, respecter les différences, devenir capable de diriger et d'être dirigé, sont les nombreux défis que cette pratique collective offre aux bénéficiaires. Des temps individuels sont aussi organisés, proposant percussion, pratique vocale, jeux de réactions en mouvement, improvisation corporelle et musicale, écoute de musiques diverses, etc. Cet atelier est donc une invitation à se laisser porter par le rythme et toucher par la mélodie, à s'ouvrir à l'écoute des autres et à l'expression de soi.



Suivant la même orientation, l'atelier « Théâtre », porté ponctuellement depuis 2016 par Mélanie Merçay, psychomotricienne, réunit des bénéficiaires avec des séquelles visibles ou invisibles et des stagiaires, futur.e.s professionnel.le.s de différents domaines. Mobilisant le corps, la voix et l'expression des émotions, il vise à stimuler et élargir les compétences de communication verbale et non verbale. Il offre aux participant.e.s l'opportunité de se produire sur scène devant un public et donc d'être regardés, dans l'idée que cette expérience consolide l'estime de soi et participe à la reconstruction de l'image de soi.

L'investissement des bénéficiaires dans ces ateliers donnent régulièrement lieu à des représentations publiques, au Centre, devant leurs proches et ceux des autres, allant même jusqu'à fouler la scène du Théâtre du Jura dans le cadre d'un festival de théâtre inclusif. Quelle audace pour ces rescapé.e.s! Et quelle satisfaction! Il y a ainsi tout un champ de possibles qui s'ouvre à elles et eux, même après un accident cérébral.

Ces ateliers, en complément des thérapies rééducatives et réadaptatives actives qui rythment les journées de nos bénéficiaires les soutiennent sur le long chemin de la reconquête de soi après le séisme neurologique qui a bouleversé leur vie, en les intégrant et en recrutant chez chacun et chacune des ressources et une part active, quelles que soient les difficultés ou limitations. Ils permettent surtout de vivre son corps autrement, autrement qu'en situation de handicap, autrement que blessé, meurtri, limité. Finalement, ils permettent une rencontre avec un nouveau soi en devenir.

2023 EN CHIFFRES

Nature des séjours accomplis et leurs perspectives

Séjours stationnaires:

	2023	2022	2021	2020	2019
Nombre de séjours de plusieurs années avec intention de trouver un sens d'intégration sociale au centre à long terme; développer le potentiel restant	6	6	6	4	5
Nombre de séjours de plusieurs mois voire d'un an pour des personnes sortant de réhabilitation clinique afin de poursuivre la rééducation et la réadaptation psychosociale, déterminer le genre de structure et/ou la nature de l'accompagnement à long terme; développer le potentiel restant	9	12	10	9	8
Nombre de séjours d'un mois à quelques mois destinés à des personnes venant de clinique de réhabilitation ou de leur domicile pour suite de rééducation et réadaptation psychosociale, préparation du retour à domicile et/ou aux fins d'évaluation des potentiels préprofessionnels	7	8	10	14	10
Nombre de séjours de quelques semaines aux fins de cure tout en permettant de redonner un second souffle à la personne et aux accompagnants à domicile	3	3	2	4	7
Nombre de séjours à majorité de quelques semaines permettant tant à la personne qu'au lieu de vie habituel de prendre quelque distance (2023: concerne plusieurs séjours pour 3 personnes)	11	0	0	0	0
Nombre de séjours de quelques semaines permettant d'écourter ou d'éviter le séjour en clinique psychiatrique ou en milieu hospitalier	1	2	1	0	0

Séjours stationnaires et centre de jour confondus, les résultats obtenus:

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Nombre de personnes ayant pu prendre un logement indépendant et retrouver une semi-autonomie	1	2	4	1	2	3
Nombre de personnes ayant pu retourner à domicile avec succès	6	5	5	2	4	6
Nombre de personnes ayant trouvé une structure de vie adaptée à leurs besoins	5	3	2	2	3	0
Nombre de personnes ayant bénéficié à leur sortie d'une autre mesure de réadaptation professionnelle AI	0	1	1	0	0	0

Typologie admission 2018-2023

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
1. Postcures - séjours de réadaptation post-hospitalière	3	4	6	6	4	4
2. Postcures - mesures de réinsertion socioprofessionnelle	1	1	0	1	0	0
3. Séjours rechute	0	4	0	3	1	4
4. Séjours de répit (2023: plusieurs séjours pour 3 personnes)	11	2	3	1	4	1
5. Autres diagnostics	1	1	0	0	1	2

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Nature de la fréquentation						
Séjours stationnaires	86.4 %	92.4 %	99.1 %	80.3 %	86.7 %	96.4 %
Externes	45.6 %	41.5 %	47.5 %	58.3 %	68.7 %	58.7 %
Taux global	81.9 %	86.4 %	92.9 %	77.9 %	84.5 %	92 %

Financement

Financement des séjours par assureurs	22.7 %	29.1 %	19.9 %	17.2 %	16.6 %	13 %
Financement AI	77.3 %	70.9 %	80.1 %	82.8 %	83.4 %	87 %

Fréquentation du Foyer

Assurance accidents	7	6	4	4	6	7
Mesures de réadaptation AI	1	1	1	1	0	0
AI et prestations complémentaires	30	22	22	23	23	24
Ressources propres/autres	2	2	2	3	1	0
Total	40	31	29	31	30	31

Fréquentation du centre de jour

Assurance accidents	5	5	4	7	8	6
Mesures de réadaptation AI	0	1	1	2	1	2
AI/Prestations complémentaires/Dive	17	17	13	18	15	14
Total	22	23	18	27	24	22

Total Foyer	40	31	29	31	30	31
Total centre de jour	22	23	18	27	24	22
TOTAL GÉNÉRAL	62	54	47	58	54	53

Typologie de la fréquentation

48 personnes ont fréquenté l'établissement en 2023 consécutivement à :



Traumatisme
cranio-cérébral



Pathologie
cérébrale acquise
non-dégénérative
(AVC, anoxie, etc.)

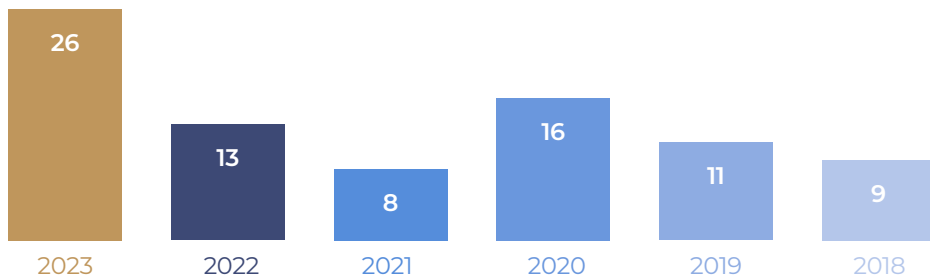


Infirmité motrice
cérébrale et autres

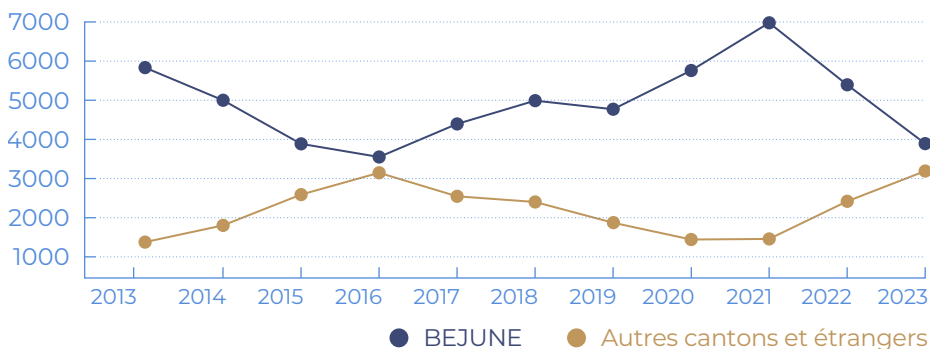


Indication
oncologique

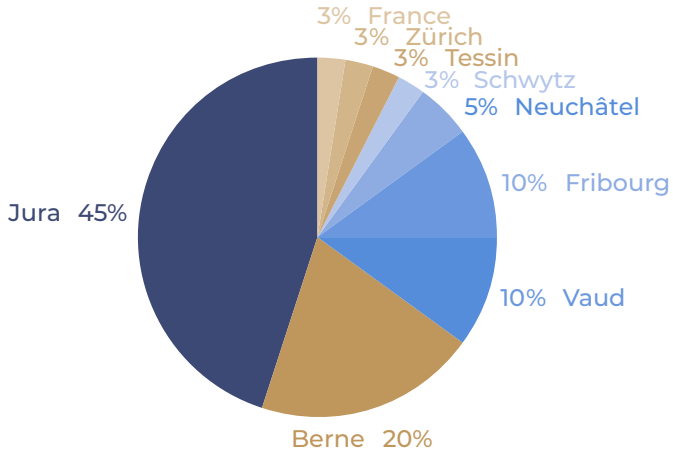
Nouveaux séjours durant l'année



Courbe de présences de 2013 à 2023



Provenance géographique de nos 40 hôtes en séjour stationnaire



COLLABORATION PROFESSIONNELLE

Pour 21 places en stationnaire et 28 places en centre de jour
(stagiaires et apprenti·e·s compris·e·s):

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Postes équivalents plein temps	36,81	35,70	36,57	35,76	36,98	36,43
Collaborateurs salariés	77	79	78	81	84	81
Personnes traumatisées salariées	7	7	8	5	7	6

Stagiaires et apprenti·e·s: 3.60 EPT en 2023

Nous bénéficions en outre des interventions régulières d'un médecin généraliste de référence, d'un psychiatre consultant ainsi que de la consultation trimestrielle d'un neurologue clinicien.

Une douzaine de bénévoles prêtent également un appui précieux.

Un certain nombre de personnes en formation sont accueillies chaque année au Centre Rencontres: quatre futures assistantes en soins et santé communautaire, un·e apprenti·e gestionnaire en intendance et un·e apprenti·e employé·e de commerce.

De plus, en 2023, 2 neuropsychologues, 3 ergothérapeutes, 4 physiothérapeutes et 2 assistant·e·s socio-éducatif·ve·s ont effectué des stages dans notre institution.

FRÉQUENTATION DU SECTEUR SANTÉ

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Nombre annuel d'entrées public à la piscine thermale (7 plages horaires par semaine)	1300	480	0	509	1484	1560

2'800 séances de thérapie individuelle ont été réalisées dans les salles prévues à cet effet. En outre, 600 séances d'hippothérapie ont été dispensées.

ORGANE DE RÉVISION



GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

Au Conseil de fondation de la

FONDATION RENCONTRES – HAUTE SORNE

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et annexe) de la Fondation Rencontres pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse, aux statuts et à l'acte de fondation.

FIDAG Jura SA

José Jolissaint
Expert-réviseur agréé
réviseur responsable

Guillaume Bandelier
Expert-réviseur agréé

Delémont, le 8 avril 2024

Exemplaire numérique



FIDAG Jura SA
www.fidag-jura.ch

Rue de la Jeunesse 2
CH - 2800 Delémont

T 032 423 47 47
jura@fidag-jura.ch

COMPTE DE RÉSULTAT

	2023 CHF	2022 CHF	
Charges			
Charges de personnel			
Salaires	2'687'375.80	2'626'782.40	
Charges sociales	372'492.10	360'499.65	
Autres charges de personnel	65'714.20	27'581.80	
Honoraires pour prestations de tiers	171'306.50	165'260.15	
Total	3'296'888.60	3'180'124.00	
Autres charges d'exploitation			
Matériel médical	40'437.40	36'686.60	
Produits alimentaires et boissons	138'281.75	134'035.60	
Ménage	31'749.35	30'513.30	
Entretien et réparations des immobilisations corporelles	143'399.52	125'408.69	
Licences et hébergement informatique	50'017.52	46'380.33	
Charges financières	577.94	483.06	
Énergie et eau	77'697.40	66'857.10	
Loisirs résidents	6'576.30	6'885.60	
Bureau et administration	111'247.27	87'359.20	
Outillage et matériel pour ateliers	12'230.05	10'440.90	
Assurances et taxes	51'844.75	51'494.01	
Autres charges d'exploitation	4'766.07	5'256.55	
Total	668'825.32	601'800.94	
Amortissements			
Amortissement immeubles	4%	69'720.55	64'000.00
Amortissement mobilier et machines	20%	13'415.35	15'745.10
Amortissement véhicules	20%	8'600.00	8'600.00
Amortissement syst. informatiques et com.	33.33%	10'150.00	10'020.50
Total		101'885.90	98'365.60
Total des charges	4'067'599.82	3'880'290.54	

	2023 CHF	2022 CHF
Produits		
Produits provenant de la compensation des coûts intracantonale		
Participation cantonale	987'610.00	895'660.00
Contributions pensionnaires	343'644.45	342'607.45
Total	1'331'254.45	1'238'267.45
Produits provenant de la compensation des coûts extracantonale		
Participation des cantons	1'423'924.19	1'358'160.80
Contributions pensionnaires	468'892.95	396'475.55
Total	1'892'817.14	1'754'636.35
Revenus découlant d'autres prestations (LAA, AI et autres)	648'983.35	756'625.25
Rendement des capitaux		
Rendement des capitaux	7'621.60	183.08
Fluctuation dépôt titres	-2.50	40.00
Total	7'619.10	223.08
Autres produits d'exploitation		
Restauration hors résidents	58'435.60	47'541.15
Piscine et location de salles	47'268.10	36'787.07
Autres dons	4'558.95	1'980.00
Attribution réserve à destinations spécifiques	-4'558.95	-1'980.00
Autres produits	4'527.95	5'319.50
Total	110'231.65	89'647.72
Total des produits	3'990'905.69	3'839'399.85
Produits exceptionnels	525.00	7'543.30
Résultat de l'exercice	-76'169.13	-33'347.39

BILAN

31.12.2023
CHF

31.12.2022
CHF

Actifs

Actifs circulants

Liquidités et titres

Liquidités	2'002'143.91	2'695'450.43
Titres	270.00	272.50
Total	2'002'413.91	2'695'722.93

Créances à court terme

Débiteurs	582'386.80	532'778.65
Du croître	-80'000.00	-80'000.00
AFC - Impôt anticipé	2'747.95	77.35
Total	505'134.75	452'856.00

Actifs de régularisation

	238'490.26	86'032.09
--	------------	-----------

Total des actifs circulants

	2'746'038.92	3'234'611.02
--	--------------	--------------

Actifs immobilisés

Immobilisations corporelles immeubles

Immeubles	556'200.00	458'200.00
-----------	------------	------------

Immobilisations corporelles meubles

Mobilier et machines	25'700.00	35'600.00
Véhicules	17'500.00	26'100.00
Informatique et systèmes de communication	3'600.00	13'750.00
Total	46'800.00	75'450.00

Total des actifs immobilisés

	603'000.00	533'650.00
--	------------	------------

Total des actifs

	3'349'038.92	3'768'261.02
--	---------------------	---------------------

	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
Passifs		
Capitaux étrangers		
Capitaux étrangers à court terme		
Créanciers - fournisseurs	157'922.85	44'662.50
Passifs de régularisation	97'526.95	97'354.85
Total	255'449.80	142'017.35
Capitaux étrangers à long terme		
Décomptes extra-cantonaux		
Décompte extra-cantonal 2017	7'984.43	7'984.43
Décompte extra-cantonal 2020	0.00	328'598.68
Décompte extra-cantonal 2021	79'694.15	79'694.15
Décompte extra-cantonal 2022	-64'207.14	79'694.15
Total	23'471.44	416'277.26
Prêt LIM	433'800.00	495'900.00
Total des capitaux étrangers	712'721.24	1'054'194.61
Capitaux propres		
Capital de fondation	200'000.00	200'000.00
Réserves		
- statutaire	100'000.00	100'000.00
- à destinations spécifiques	1'123'928.05	1'125'507.65
- fonds général Fondation	741'536.71	741'536.71
Total	1'965'464.76	1'967'044.36
Résultat au bilan		
Résultat reporté sur contrat de prestations	547'022.05	580'369.44
Résultat de l'exercice sur contrat de prestations	-76'169.13	-33'347.39
Total	470'852.92	547'022.05
Total des capitaux propres	2'636'317.68	2'714'066.41
Total des passifs	3'349'038.92	3'768'261.02

EMPLOI DU RÉSULTAT

	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
Emploi du résultat		
Résultat reporté sur contrat de prestations	547'022.05	580'369.44
Résultat de l'exercice sur contrat de prestations	-76'169.13	-33'347.39
Résultat reporté au bilan	470'852.92	547'022.05



CONSEIL DE FONDATION

Président

Me Dominik Zehntner*

Vincent Aubry*

Nicolas Froté*

Germain Guenin*

Dr Guilherme Wilson*

Me Stéphane Boillat

Eric Dobler, Maire de la commune de Haute-Sorne

Dr Massimo Ermanni

Sylvain Froidevaux, Représentant de la République et canton du Jura

Patricia Voisard

Directeur

Christian Membrez



Fondation Rencontres

Route de Soulce 36
2853 Courfaivre
Tél. +41 (0) 32 427 37 37

Banque Cantonale du Jura
2900 Porrentruy
IBAN: CH24 0078 9042 0364 5529 7

info@centre-rencontres.ch
www.centre-rencontres.ch